

Marseille et la Guerre

Morts au champ d'honneur

Au nombre de nos concitoyens glorieusement tombés pour la défense de la Patrie nous avons aujourd'hui à citer les noms :
De M. Emile Nègre, soldat au 2^e bataillon, tué à l'ennemi le 11 mai, à l'âge de 21 ans.
De M. François Chabran, fusilier marin, engagé volontaire, tué à l'ennemi en Belgique, le 22 mai, à l'âge de 18 ans 1/2.
De M. Robert Bourassin, sergent au 163^e d'infanterie, tué à l'ennemi le 14 mai, à l'âge de 29 ans.
De M. Lucien Pèbre, soldat au 4^e colonial, blessé grièvement à l'ennemi, aux Dardanelles, et décédé à bord du *Sociétés*, le 15 mai.
De M. Louis-Henri Rabaud, brigadier au 3^e d'artillerie, tué à l'ennemi à l'âge de 36 ans.
De M. Joseph Orioli, soldat au 312^e d'infanterie, tué à l'ennemi le 17 novembre, à l'âge de 26 ans.
De M. Baptiste Gallence, sergent au 163^e d'infanterie, tué à l'ennemi le 6 avril.
De M. Ange-Marie Luciani, soldat au 4^e colonial, tué à l'ennemi le 18 avril, à l'âge de 31 ans.
De M. Félix Giacomoni, soldat au 75^e d'infanterie, tué à l'ennemi le 7 mai, à l'âge de 21 ans.
De M. Julien Thomas, de Fuveau, soldat au 163^e d'infanterie, tué à l'ennemi le 11 mai, à l'âge de 24 ans.
De M. Daniel Maurat, conseiller municipal de Saint-Paul-Vence, soldat au 27^e bataillon de chasseurs alpins, tué à l'ennemi le 19 avril.
Le *Petit Provençal* prend une vive part à l'affliction des familles si cruellement éprouvées, et les prie d'agréer ses bien sincères condoléances.

La défense des intérêts belges dans le Midi

Nous apprenons que plusieurs membres de la colonie belge de Marseille se sont réunis tout récemment en vue de former une Ligue de la défense des intérêts belges dans le Midi de la France, qui, de même que les Ligues anti-allemandes françaises, aura pour but de combattre le commerce allemand et de soutenir l'industrie et le commerce belges dans le Midi, contre la concurrence allemande.
Elle s'est attachée au concours désintéressé de la Ligue anti-allemande de Marseille, réservée exclusivement aux Français, et tout en gardant son autonomie, la Ligue belge contribuera à rendre plus efficace la place qui est due à notre commerce français et à celui de nos alliés et amis, que nos ennemis avaient en partie occupé.
Nul doute que ce groupement ne rencontre la sympathie de nos populations, et nous lui souhaitons une complète réussite dans son entreprise.

Les soldats blessés en promenade

Deux grandes notions avec remarques de la Compagnie des Tramways, promenant, hier, à travers la banlieue de Marseille, un groupe nombreux de convalescents, provenant de l'hôpital militaire de la rue de Laponce, contribuèrent à rendre plus agréable l'aspect de la promenade. Les Ligues anti-allemandes françaises, ont pour but de combattre le commerce allemand et de soutenir l'industrie et le commerce belges dans le Midi, contre la concurrence allemande.
Elle s'est attachée au concours désintéressé de la Ligue anti-allemande de Marseille, réservée exclusivement aux Français, et tout en gardant son autonomie, la Ligue belge contribuera à rendre plus efficace la place qui est due à notre commerce français et à celui de nos alliés et amis, que nos ennemis avaient en partie occupé.
Nul doute que ce groupement ne rencontre la sympathie de nos populations, et nous lui souhaitons une complète réussite dans son entreprise.

L'idée excellente qui a germé dans l'esprit des organisateurs a déjà obtenu le plus vif succès, et nul doute que demain encore il en soit de même par suite du programme très intéressant de nombreux public qui se pressera dans la salle du Printania pour les deux combats.
Combat en 6 rounds de 3 minutes : André, 41 kilos, contre Antonin, 41 kilos. Ce sera le début de la lutte de poids légers. Le vainqueur sera déclaré champion de Provence, poids légers. On peut donc être assuré si ce titre si envié sera ou ne peut plus être disputé.
Grand match de 10 rounds de 3 minutes : Gondolo, 42 kilos, contre David, 41 kilos. La réelle qualité des deux adversaires constitue le plus sûr garant du succès qu'attend ce match. Les autres combats ne seront pas moins importants.
Il n'est donc pas difficile de prévoir qu'une romanesque foule se pressera dans la salle sus-dénommée et sera enthousiasmée des combats qu'elle aura vu disputer.

Jean Flor au Palais-de-Cristal

C'est ce soir, à 8 heures, 30, qu'a lieu, au bénéfice des Orphelins de la guerre, la première des représentations de Jean Flor. Le premier rôle est tenu par le jeune André, un jeune diableur si aimé du public marseillais. Jean Flor chantera successivement, avec l'art que l'on sait, ses dernières créations que ce soit : *Hardi les Gars*, *Le Chien du Bon Tommy* et *La petite Française*. Nos Trans-



Jean Flor qui se fera entendre, ce soir samedi, au Palais-de-Cristal, dans le nouveau répertoire de Vincent Scotto.

chères : *La Polka des Boches*, *Saut aux Allées*, *La Petite Croix-Rouge*, *L'aimé des yeux noirs*.
Dans un exquis *revue* qui sera chaque soir apprécié, l'aimable chanteur fera également entendre dans quelques anciennes chansons qui lui valent toujours un si gros succès : *Elle est marseillaise*, *Y'allors les braves*, *Je suis un soldat de la guerre*, *Le bal du balcon*, etc. A côté de Jean Flor figurent aussi au programme, la distinguée tenor de la Monnaie de Bruxelles, M. Louis Dufranne, dans son répertoire, et la charmante chanteuse à voix Mlle Maria Rely.
Il y aura certainement foule ce soir, au Palais-de-Cristal pour venir applaudir ce brillant artiste, le vrai charmeur qu'est Jean Flor, ainsi que M. Louis Dufranne et Maria Rely.

Chronique Locale

Les personnes autorisées à toucher le salaire des ouvriers mobilisés du campement militaire sont invitées à se présenter sans retard, au magasin général, 30, rue d'Endoume, de 8 heures à midi et de 2 heures 30 à 6 heures, 30. Les familles des ouvriers à qui ce salaire vient d'être supprimé, pourront demander des renseignements au siège du syndicat des travailleurs de la guerre, Bourse du Travail, salle 14, tous les soirs, de 6 heures 30 à 7 heures 30.
Conseil de guerre. — Le Conseil de guerre de la 15^e région, étant au bas-fort Saint-Nicolas, a, dans son audience d'hier, présidée par M. le lieutenant-colonel Roux, jugé les affaires suivantes :
M. soldat au dépôt des bataillons d'Afrique, désertion en temps de guerre, vols et abus de confiance, cinq ans de travaux publics.
M. soldat au dépôt des bataillons d'Afrique, désertion en temps de guerre, deux ans de travaux publics.
M. soldat à la 15^e section, désertion en temps de guerre, trois ans de travaux publics.
M. soldat au 68^e d'infanterie, désertion en temps de guerre, deux ans de travaux publics.
M. territorial de la classe 1893 du recrutement de Nice, insonnisation en temps de guerre, acquitté.
M. soldat au 68^e d'infanterie, désertion en temps de guerre, acquitté.
Défenseurs M^{rs} Marguerite Isnard et David.

M. soldat au dépôt des bataillons d'Afrique, désertion en temps de guerre, vols et abus de confiance, cinq ans de travaux publics.
M. soldat au dépôt des bataillons d'Afrique, désertion en temps de guerre, deux ans de travaux publics.
M. soldat à la 15^e section, désertion en temps de guerre, trois ans de travaux publics.
M. soldat au 68^e d'infanterie, désertion en temps de guerre, deux ans de travaux publics.
M. territorial de la classe 1893 du recrutement de Nice, insonnisation en temps de guerre, acquitté.
M. soldat au 68^e d'infanterie, désertion en temps de guerre, acquitté.
Défenseurs M^{rs} Marguerite Isnard et David.

M. soldat au dépôt des bataillons d'Afrique, désertion en temps de guerre, vols et abus de confiance, cinq ans de travaux publics.
M. soldat au dépôt des bataillons d'Afrique, désertion en temps de guerre, deux ans de travaux publics.
M. soldat à la 15^e section, désertion en temps de guerre, trois ans de travaux publics.
M. soldat au 68^e d'infanterie, désertion en temps de guerre, deux ans de travaux publics.
M. territorial de la classe 1893 du recrutement de Nice, insonnisation en temps de guerre, acquitté.
M. soldat au 68^e d'infanterie, désertion en temps de guerre, acquitté.
Défenseurs M^{rs} Marguerite Isnard et David.

M. soldat au dépôt des bataillons d'Afrique, désertion en temps de guerre, vols et abus de confiance, cinq ans de travaux publics.
M. soldat au dépôt des bataillons d'Afrique, désertion en temps de guerre, deux ans de travaux publics.
M. soldat à la 15^e section, désertion en temps de guerre, trois ans de travaux publics.
M. soldat au 68^e d'infanterie, désertion en temps de guerre, deux ans de travaux publics.
M. territorial de la classe 1893 du recrutement de Nice, insonnisation en temps de guerre, acquitté.
M. soldat au 68^e d'infanterie, désertion en temps de guerre, acquitté.
Défenseurs M^{rs} Marguerite Isnard et David.

M. soldat au dépôt des bataillons d'Afrique, désertion en temps de guerre, vols et abus de confiance, cinq ans de travaux publics.
M. soldat au dépôt des bataillons d'Afrique, désertion en temps de guerre, deux ans de travaux publics.
M. soldat à la 15^e section, désertion en temps de guerre, trois ans de travaux publics.
M. soldat au 68^e d'infanterie, désertion en temps de guerre, deux ans de travaux publics.
M. territorial de la classe 1893 du recrutement de Nice, insonnisation en temps de guerre, acquitté.
M. soldat au 68^e d'infanterie, désertion en temps de guerre, acquitté.
Défenseurs M^{rs} Marguerite Isnard et David.

M. soldat au dépôt des bataillons d'Afrique, désertion en temps de guerre, vols et abus de confiance, cinq ans de travaux publics.
M. soldat au dépôt des bataillons d'Afrique, désertion en temps de guerre, deux ans de travaux publics.
M. soldat à la 15^e section, désertion en temps de guerre, trois ans de travaux publics.
M. soldat au 68^e d'infanterie, désertion en temps de guerre, deux ans de travaux publics.
M. territorial de la classe 1893 du recrutement de Nice, insonnisation en temps de guerre, acquitté.
M. soldat au 68^e d'infanterie, désertion en temps de guerre, acquitté.
Défenseurs M^{rs} Marguerite Isnard et David.

Le vol de bord. — Au cours de la soirée d'avant-hier, un inconnu pénétra dans le poste des garçons du *Memphis*, et s'empara d'une somme de 500 francs, appartenant au garçon Saoum Nam. Plainte a été portée au commissariat de police du 10^e arrondissement.

Accident mortel dans une usine. — Un accident qui a eu des suites mortelles pour un pauvre ouvrier, s'est produit, avant-hier soir, à 6 heures, à l'usine Nouvelle, boulevard de Plombières. Un des employés de l'usine, Pierre Camar, 33 ans, demeurant 37, rue Saint-André, avait été chargé de mettre en place une courroie de transmission à action directe relevant Camar et le transporteur roui dans une pharmacie voisine où le docteur Pourrière, appelé par téléphone, lui donna ses soins. Mais, comme l'état du blessé présentait un danger imminent, le docteur Pourrière ordonna son transfert immédiat à la Conception. Le pauvre homme a succombé à minuit sans avoir repris connaissance. M. Chambeau, commissaire de police du XII^e arrondissement, a ouvert une enquête pour établir les responsabilités de ce tragique accident.

Les Excursionnistes Marseillais partiront dimanche, à 8 heures : de Mazargues, pour Sormiou ; de Camoins, pour Ruisseau ; de La Penne, pour La Galade. Pour renseignements, nous recommandons s'adresser au siège, 10, rue Cannellère.

Le temps d'être fait. — Il n'est plus question de la fête de la République, qui avait été prévue pour le 14 juillet. Les organisateurs ont dû renoncer à cette manifestation en raison de l'état de la mer et de la situation des troupes allemandes. Les festivités seront reportées à une date ultérieure.

Le temps d'être fait. — Il n'est plus question de la fête de la République, qui avait été prévue pour le 14 juillet. Les organisateurs ont dû renoncer à cette manifestation en raison de l'état de la mer et de la situation des troupes allemandes. Les festivités seront reportées à une date ultérieure.

Le temps d'être fait. — Il n'est plus question de la fête de la République, qui avait été prévue pour le 14 juillet. Les organisateurs ont dû renoncer à cette manifestation en raison de l'état de la mer et de la situation des troupes allemandes. Les festivités seront reportées à une date ultérieure.

Le temps d'être fait. — Il n'est plus question de la fête de la République, qui avait été prévue pour le 14 juillet. Les organisateurs ont dû renoncer à cette manifestation en raison de l'état de la mer et de la situation des troupes allemandes. Les festivités seront reportées à une date ultérieure.

Le temps d'être fait. — Il n'est plus question de la fête de la République, qui avait été prévue pour le 14 juillet. Les organisateurs ont dû renoncer à cette manifestation en raison de l'état de la mer et de la situation des troupes allemandes. Les festivités seront reportées à une date ultérieure.

Le temps d'être fait. — Il n'est plus question de la fête de la République, qui avait été prévue pour le 14 juillet. Les organisateurs ont dû renoncer à cette manifestation en raison de l'état de la mer et de la situation des troupes allemandes. Les festivités seront reportées à une date ultérieure.

Le temps d'être fait. — Il n'est plus question de la fête de la République, qui avait été prévue pour le 14 juillet. Les organisateurs ont dû renoncer à cette manifestation en raison de l'état de la mer et de la situation des troupes allemandes. Les festivités seront reportées à une date ultérieure.

Le temps d'être fait. — Il n'est plus question de la fête de la République, qui avait été prévue pour le 14 juillet. Les organisateurs ont dû renoncer à cette manifestation en raison de l'état de la mer et de la situation des troupes allemandes. Les festivités seront reportées à une date ultérieure.

Le temps d'être fait. — Il n'est plus question de la fête de la République, qui avait été prévue pour le 14 juillet. Les organisateurs ont dû renoncer à cette manifestation en raison de l'état de la mer et de la situation des troupes allemandes. Les festivités seront reportées à une date ultérieure.

Le temps d'être fait. — Il n'est plus question de la fête de la République, qui avait été prévue pour le 14 juillet. Les organisateurs ont dû renoncer à cette manifestation en raison de l'état de la mer et de la situation des troupes allemandes. Les festivités seront reportées à une date ultérieure.

Le temps d'être fait. — Il n'est plus question de la fête de la République, qui avait été prévue pour le 14 juillet. Les organisateurs ont dû renoncer à cette manifestation en raison de l'état de la mer et de la situation des troupes allemandes. Les festivités seront reportées à une date ultérieure.

Le temps d'être fait. — Il n'est plus question de la fête de la République, qui avait été prévue pour le 14 juillet. Les organisateurs ont dû renoncer à cette manifestation en raison de l'état de la mer et de la situation des troupes allemandes. Les festivités seront reportées à une date ultérieure.

Le temps d'être fait. — Il n'est plus question de la fête de la République, qui avait été prévue pour le 14 juillet. Les organisateurs ont dû renoncer à cette manifestation en raison de l'état de la mer et de la situation des troupes allemandes. Les festivités seront reportées à une date ultérieure.

Le temps d'être fait. — Il n'est plus question de la fête de la République, qui avait été prévue pour le 14 juillet. Les organisateurs ont dû renoncer à cette manifestation en raison de l'état de la mer et de la situation des troupes allemandes. Les festivités seront reportées à une date ultérieure.

Le temps d'être fait. — Il n'est plus question de la fête de la République, qui avait été prévue pour le 14 juillet. Les organisateurs ont dû renoncer à cette manifestation en raison de l'état de la mer et de la situation des troupes allemandes. Les festivités seront reportées à une date ultérieure.

Le temps d'être fait. — Il n'est plus question de la fête de la République, qui avait été prévue pour le 14 juillet. Les organisateurs ont dû renoncer à cette manifestation en raison de l'état de la mer et de la situation des troupes allemandes. Les festivités seront reportées à une date ultérieure.

Le temps d'être fait. — Il n'est plus question de la fête de la République, qui avait été prévue pour le 14 juillet. Les organisateurs ont dû renoncer à cette manifestation en raison de l'état de la mer et de la situation des troupes allemandes. Les festivités seront reportées à une date ultérieure.

Le temps d'être fait. — Il n'est plus question de la fête de la République, qui avait été prévue pour le 14 juillet. Les organisateurs ont dû renoncer à cette manifestation en raison de l'état de la mer et de la situation des troupes allemandes. Les festivités seront reportées à une date ultérieure.

Le temps d'être fait. — Il n'est plus question de la fête de la République, qui avait été prévue pour le 14 juillet. Les organisateurs ont dû renoncer à cette manifestation en raison de l'état de la mer et de la situation des troupes allemandes. Les festivités seront reportées à une date ultérieure.

Le temps d'être fait. — Il n'est plus question de la fête de la République, qui avait été prévue pour le 14 juillet. Les organisateurs ont dû renoncer à cette manifestation en raison de l'état de la mer et de la situation des troupes allemandes. Les festivités seront reportées à une date ultérieure.

Le temps d'être fait. — Il n'est plus question de la fête de la République, qui avait été prévue pour le 14 juillet. Les organisateurs ont dû renoncer à cette manifestation en raison de l'état de la mer et de la situation des troupes allemandes. Les festivités seront reportées à une date ultérieure.

Le temps d'être fait. — Il n'est plus question de la fête de la République, qui avait été prévue pour le 14 juillet. Les organisateurs ont dû renoncer à cette manifestation en raison de l'état de la mer et de la situation des troupes allemandes. Les festivités seront reportées à une date ultérieure.

Le temps d'être fait. — Il n'est plus question de la fête de la République, qui avait été prévue pour le 14 juillet. Les organisateurs ont dû renoncer à cette manifestation en raison de l'état de la mer et de la situation des troupes allemandes. Les festivités seront reportées à une date ultérieure.

Les Dernières Dépêches de la Guerre

COMMUNIQUE OFFICIEL

Paris, 11 Juin.

Le gouvernement fait, à 23 heures, le communiqué officiel suivant :

Nous avons consolidé nos positions en avant de Neuville-Saint-Vaast. L'inventaire du butin qui se poursuit encore, nous a déjà permis de trouver dans les décombres trois pièces de 77, trois lance-bombes, une quinzaine de mitrailleuses ensevelies ou endommagées, des milliers de grenades, huit cent mille cartouches, mille fusils, des appareils incendiaires, des obus de 105, des outils de parc en très grande quantité, de nombreuses caisses d'explosifs, d'équipement et de vivres.

Dans la région de la ferme Toutvent (sud d'Hébuterne), nous avons organisé les positions conquises hier soir et ce matin, où nous avons fait 130 nouveaux prisonniers, parmi lesquels un chef de bataillon. En outre de nombreux blessés allemands ont été recueillis dans nos ambulances. Les cadavres ennemis se comptent par centaines.

Nous avons pris trois nouvelles mitrailleuses et entamé les lignes allemandes sur une longueur de plus de deux kilomètres et sur une profondeur de un kilomètre. Une forte contre-attaque prononcée ce matin, par l'ennemi, a été complètement repoussée.

Dans la région de la ferme Quennevières (est de Tracy-le-Mont), nos tranchées sont fortement établies au contact immédiat de l'ennemi, qui n'a pas contre-attaqué aujourd'hui et ne s'est manifesté que par son artillerie.

En Champagne, dans la région de Beaussjour, les Allemands n'ont pas renouvelé leur tentative contre les tranchées, théâtre des derniers combats, et dont nous sommes demeurés entièrement maîtres.

Madrid, 11 Juin.

Le pacha de Casablanca, Hadj-Omar-Tazi, est arrivé ce matin à Madrid, accompagné de son secrétaire, M. Louis Trounel, et de sa suite. Il se rend en France pour visiter les troupes marocaines et leur apporter des nouvelles de leurs familles.

L'Italie en Guerre

La Marche des Italiens sur Goritz

Genève, 11 Juin.

On mande de Goritz à la Tribune de Genève que les Italiens ont occupé Dobberdo, d'où ils pourront bombarder Gradisca. D'importants renforts autrichiens sont arrivés à Goritz.

A Karfroit, les Italiens continuent à progresser. Les bersaglieri se distinguent dans les attaques à la baïonnette. Le bombardement de Flitsch continue. Les Italiens ont détruit un pont de chemin de fer et ont endommagé la ligne sur une longueur de trois kilomètres.

Les pertes autrichiennes sont en moyenne de sept cents hommes par jour.

Rome, 11 Juin (Officiel).

La nouvelle contenue dans le communiqué officiel autrichien qu'un navire de guerre britannique du type *Liverpool* aurait été coulé au large de Saint-Jean-de-Médoua, n'est pas exacte.

Le navire anglais auquel le communiqué autrichien fait allusion a participé, le 9 juin, à une opération effectuée avec succès contre la côte du golfe de Drin, et est rentré avec elles dans une de nos bases navales, à la vitesse de 17 nœuds.

Pas de Croiseur anglais coulé

Londres, 11 Juin.

Le Bureau de la Presse est informé que le croiseur anglais du type *Liverpool*, qu'un télégramme de Vienne disait avoir été torpillé et coulé par un sous-marin autrichien, au large de Saint-Jean-de-Médoua, se trouve dans un port, peu sérieusement endommagé.

Les Fortereses maritimes

Rome, 11 Juin.

Le *Journal Officiel* publie une ordonnance du lieutenant-général du roi rayant les villes de Gênes, Palerme et Ancône de la liste des forteresses maritimes.

L'enrôlement des fils du général Garibaldi

Rome, 11 Juin.

Cet après-midi, le général Ricciotti Garibaldi a accompagné au bureau d'engagements des volontaires, ses quatre fils et quelques garibaldiens, qui ont contracté comme simples soldats un engagement dans la brigade autrafois commandée par le grand Garibaldi.

ces des Etats-Unis pour essayer d'amener une entente avec le gouvernement anglais en vue de modifier le caractère et les conditions de la guerre navale actuelle. Le gouvernement des Etats-Unis se tient prêt à communiquer à un gouvernement quelconque, toute suggestion émanant d'un autre gouvernement et il invite cordialement l'Allemagne à utiliser ses services selon sa convenance.

Le monde entier est intéressé dans tout ce qui peut tempérer les souffrances épouvantables du douloureux conflit actuel.

Entre temps, quels que soient les arrangements pouvant être conclus entre les différents partis intéressés dans la guerre, quelles que soient, dans l'opinion du gouvernement allemand, les excuses et les circonstances dont puissent se prévaloir ses commandants sur mer, en vue de justifier leurs actes passés, les Etats-Unis espèrent que l'Allemagne agira avec justice et humanité, chaque fois que des atteintes seront portées aux droits des citoyens américains.

En conséquence, le gouvernement des Etats-Unis renouvelle très solennellement, et d'une façon pressante, les représentations renfermées dans la note qu'il a transmise le 11 mai au gouvernement allemand, s'appuyant pour leur justification, sur les principes humanitaires, sur les Conventions internationales universellement reconnues, et sur la vieille amitié de notre gouvernement et de la nation américaine.

Le gouvernement des Etats-Unis est dans l'impossibilité d'admettre que la déclaration de la zone de guerre navale puisse, à un degré quelconque, être considérée comme imposant des restrictions aux droits de passage sur des bâtiments marchands appartenant à une nation belligérante, ni le comprend même pas que le gouvernement allemand puisse mépriser de tels droits en doute.

Le gouvernement des Etats-Unis reconnaît également comme un principe indubitable que les vies des non-combattants ne doivent être légitimement mises en danger, par suite de la capture ou de la destruction d'un bâtiment neutre, qui n'offre aucune résistance, et, comme une obligation, la prise de toutes les précautions nécessaires pour déterminer, si le bâtiment marchand suspect appartient en fait à un belligérant quelconque ou transporte réellement de la contrebande de guerre sous un pavillon étranger.

Le gouvernement des Etats-Unis s'attend fortement à ce que le gouvernement impérial adopte les mesures nécessaires à la mise en pratique des principes ci-dessus mentionnés, et ce qui concerne la sauvegarde des vies et des biens américains, et il demande des assurances que de telles mesures vont être prises.

Le gouvernement des Etats-Unis s'attend fortement à ce que le gouvernement impérial adopte les mesures nécessaires à la mise en pratique des principes ci-dessus mentionnés, et ce qui concerne la sauvegarde des vies et des biens américains, et il demande des assurances que de telles mesures vont être prises.

Le gouvernement des Etats-Unis s'attend fortement à ce que le gouvernement impérial adopte les mesures nécessaires à la mise en pratique des principes ci-dessus mentionnés, et ce qui concerne la sauvegarde des vies et des biens américains, et il demande des assurances que de telles mesures vont être prises.

Le gouvernement des Etats-Unis s'attend fortement à ce que le gouvernement impérial adopte les mesures nécessaires à la mise en pratique des principes ci-dessus mentionnés, et ce qui concerne la sauvegarde des vies et des biens américains, et il demande des assurances que de telles mesures vont être prises.

Le gouvernement des Etats-Unis s'attend fortement à ce que le gouvernement impérial adopte les mesures nécessaires à la mise en pratique des principes ci-dessus mentionnés, et ce qui concerne la sauvegarde des vies et des biens américains, et il demande des assurances que de telles mesures vont être prises.

Le gouvernement des Etats-Unis s'attend fortement à ce que le gouvernement impérial adopte les mesures nécessaires à la mise en pratique des principes ci-dessus mentionnés, et ce qui concerne la sauvegarde des vies et des biens américains, et il demande des assurances que de telles mesures vont être prises.

Le gouvernement des Etats-Unis s'attend fortement à ce que le gouvernement impérial adopte les mesures nécessaires à la mise en pratique des principes ci-dessus mentionnés, et ce qui concerne la sauvegarde des vies et des biens américains, et il demande des assurances que de telles mesures vont être prises.

Le gouvernement des Etats-Unis s'attend fortement à ce que le gouvernement impérial adopte les mesures nécessaires à la mise en pratique des principes ci-dessus mentionnés, et ce qui concerne la sauvegarde des vies et des biens américains, et il demande des assurances que de telles mesures vont être prises.

Le gouvernement des Etats-Unis s'attend fortement à ce que le gouvernement impérial adopte les mesures nécessaires à la mise en pratique des principes ci-dessus mentionnés, et ce qui concerne la sauvegarde des vies et des biens américains, et il demande des assurances que de telles mesures vont être prises.

Le gouvernement des Etats-Unis s'attend fortement à ce que le gouvernement impérial adopte les mesures nécessaires à la mise en pratique des principes ci-dessus mentionnés, et ce qui concerne la sauvegarde des vies et des biens américains, et il demande des assurances que de telles mesures vont être prises.

Le gouvernement des Etats-Unis s'attend fortement à ce que le gouvernement impérial adopte les mesures nécessaires à la mise en pratique des principes ci-dessus mentionnés, et ce qui concerne la sauvegarde des vies et des biens américains, et il demande des assurances que de telles mesures vont être prises.

Le gouvernement des Etats-Unis s'attend fortement à ce que le gouvernement impérial adopte les mesures nécessaires à la mise en pratique des principes ci-dessus mentionnés, et ce qui concerne la sauvegarde des vies et des biens américains, et il demande des assurances que de telles mesures vont être prises.

Le gouvernement des Etats-Unis s'attend fortement à ce que le gouvernement impérial adopte les mesures nécessaires à la mise en pratique des principes ci-dessus mentionnés, et ce qui concerne la sauvegarde des vies et des biens américains, et il demande des assurances que de telles mesures vont être prises.

Le gouvernement des Etats-Unis s'attend fortement à ce que le gouvernement impérial adopte les mesures nécessaires à la mise en pratique des principes ci-dessus mentionnés, et ce qui concerne la sauvegarde des vies et des biens américains, et il demande des assurances que de telles mesures vont être prises.

Le gouvernement des Etats-Unis s'attend fortement à ce que le gouvernement impérial adopte les mesures nécessaires à la mise en pratique des principes ci-dessus mentionnés, et ce qui concerne la sauvegarde des vies et des biens américains, et il demande des assurances que de telles mesures vont être prises.

Le gouvernement des Etats-Unis s'attend fortement à ce que le gouvernement impérial adopte les mesures nécessaires à la mise en pratique des principes ci-dessus mentionnés, et ce qui concerne la sauvegarde des vies et des biens américains, et il demande des assurances que de telles mesures vont être prises.

Le gouvernement des Etats-Unis s'attend fortement à ce que le gouvernement impérial adopte les mesures nécessaires à la mise en pratique des principes ci-dessus mentionnés, et ce qui concerne la sauvegarde des vies et des biens américains, et il demande des assurances que de telles mesures vont être prises.

Le gouvernement des Etats-Unis s'attend fortement à ce que le gouvernement impérial adopte les mesures nécessaires à la mise en pratique des principes ci-dessus mentionnés, et ce qui concerne la sauvegarde des vies et des biens américains, et il demande des assurances que de telles mesures vont être prises.

Le gouvernement des Etats-Unis s'attend fortement à ce que le gouvernement impérial adopte les mesures nécessaires à la mise en pratique des principes ci-dessus mentionnés, et ce qui concerne la sauvegarde des vies et des biens américains, et il demande des assurances que de telles mesures vont être prises.

Le gouvernement des Etats-Unis s'attend fortement à ce que le gouvernement impérial adopte les mesures nécessaires à la mise en pratique des principes ci-dessus mentionnés, et ce qui concerne la sauvegarde des vies et des biens américains, et il demande des assurances que de telles mesures vont être prises.

Le gouvernement des Etats-Unis s'attend fortement à ce que le gouvernement impérial adopte les mesures nécessaires à la mise en pratique des principes ci-dessus mentionnés, et ce qui concerne la sauvegarde des vies et des biens américains, et il demande des assurances que de telles mesures vont être prises.

Le gouvernement des Etats-Unis s'attend fortement à ce que le gouvernement impérial adopte les mesures nécessaires à la mise en pratique des principes ci-dessus mentionnés, et ce qui concerne la sauvegarde des vies et des biens américains, et il demande des assurances que de telles mesures vont être prises.

Le gouvernement des Etats-Unis s'attend fortement à ce que le gouvernement impérial adopte les mesures nécessaires à la mise en pratique des principes ci-dessus mentionnés, et ce qui concerne la sauvegarde des vies et des biens américains, et il demande des assurances que de telles mesures vont être prises.

Le gouvernement des Etats-Unis s'attend fortement à ce que le gouvernement impérial adopte les mesures nécessaires à la mise en pratique des principes ci-dessus mentionnés, et ce qui concerne la sauvegarde des vies et des biens américains, et il demande des assurances que de telles mesures vont être prises.

Le gouvernement des Etats-Unis s'attend fortement à ce que le gouvernement impérial adopte les mesures nécessaires à la mise en pratique des principes ci-dessus mentionnés, et ce qui concerne la sauvegarde des vies et des biens américains, et il demande des assurances que de telles mesures vont être prises.

